

Aide aux Sociétés de Jeunesses

La Fédération des Jeunesses Gruériennes vous met à disposition ce document pour vous aider dans l'organisation de vos fêtes de petites à moyennes envergures. Vous trouvez une liste de points auxquels vous avez peut-être oublié de penser ainsi que les divers documents fournis par la police et la préfecture. Avec toutes ces informations l'organisation d'une fête vous sera facilitée.

Autorisations :

-Trouver un terrain ou un local et faire une demande au propriétaire ou à la commune avant de faire de remplir les divers formulaires.

-Toute fête nécessite des autorisations de la part des autorités compétentes, sur le site internet (site ci-dessous) du canton de Fribourg vous trouverez les différents formulaires à compléter en fonction de l'activité que vous proposez.

<http://www.fr.ch/pref/fr/pub/psa/formulaires.htm>

-Autorisation patente K : (prévis commune, prévis service du feu, prévis police cantonale) pour patente privé

-Autorisation pour les panneaux publicitaires :

-Autorisation pour un loto

-Autorisation pour un faisceau laser

Commandes :

La partie « Commandes » dans la préparation d'un événement est une partie importante qu'il convient de prévoir assez à l'avance.

-Tables, chaises

-Boissons (tireuse, frigo, éléments de bar, doseurs, fourgon frigorifique, verres)

-Machine à café

-Se renseigner pour des verres consignés

-Sonorisation

-Nourriture (grill-gaz) (penser au stockage de la nourriture pour éviter tout intoxication)

Publicité :

La publicité est un facteur important pour votre fête, surtout si celle-ci en est à ces débuts. Le lancement d'un nouveau concept doit être accompagné d'une publicité suffisante pour attirer des consommateurs potentiels. Même si votre événement est déjà installé depuis quelques années, une piqure de rappel n'est pas inutile.

- Flyers, annonce, affiches, radio
- Tout ménages
- Bons pour un mètre de bière avec invitation aux jeunesses

Infrastructures :

Chaque société de Jeunesse possède une infrastructure ou en loue une. Il faut faire attention avec les délais mieux vaut prévoir une semaine de plus pour éviter toutes surprises.

- Mise en place de la fête (démontage/montage)
- Sonorisation
- Toilettes, sanitaires
- Décoration
- Parking (en fonction de la grandeur de la fête, signalisation)
- Evacuation des déchets (poubelles, copaux) (déchetterie, containers) trier le mieux possible
- Electricité, lumière, tableaux électrique provisoire, eau, chauffage, climatisation (en fonction de la fête organisée)

Sécurité (service du feu, service de la police, ils émettent déjà leur préavis dans les autorisations)

Les autorités vont exiger plusieurs choses de votre part auxquelles il faut se plier.

- Extincteur
- Sortie de secours
- Trio pans, Barrières
- Sécuritas (en fonction de de la grandeur fête)

Prévention :

- Boissons minérales moins chers que l'alcool (clause sirop)
- Panneaux REPER : <http://www.reper-fr.ch/organisateurs-de-fetes/materiel-de-prevention/>
- Panneaux interdiction de fumer
- Label Party (se renseigner)
- Bus de rapatriement
- Nez rouge
- Bracelet en fonction de l'âge
- Contrôle de l'âge

Divers :

- Assurance société (contrôler que l'on possède une RC)
- Samaritains
- Feux d'artifice (il faut un permis pour tirer un feu d'artifice)